

# LE GUIMILIEU

N° 220—SEPTEMBRE 2016

Articles à remettre pour le 5 novembre 2016

Prochaine parution le 14 novembre 2016

mairie.guimiliau@wanadoo.fr

Tél. 02.98.68.75.06.

www.guimiliau.fr



## Compte-rendu du conseil municipal du 21-06-2016

**Absents excusés** : Nathalie Pichot (pouvoir à Chantal Harel) / François Riou (pouvoir à Louis Fagot) / Anyvonne Lostanlen (pouvoir à Olivier Pellicant) / Romuald Lecoq (pouvoir à Michel le Gall) / Rachel Réault / Amandine Carn  
Présents : 8 / Votants : 12

**Secrétaire de séance** : Sophie Fagot

Le compte-rendu du 19 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

**Liaison piétonne** : Les travaux ont démarré depuis 8 jours. En cours, la création d'un bassin pour l'infiltration des eaux pluviales puis le raccordement des réseaux. L'entreprise Colas doit intervenir la semaine 27 pour la pose des bordures. Prochaine réunion de chantier : mardi 28 juin à 11 h. Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil de la visite à Guimiliau du nouvel architecte des Bâtiments de France le mercredi 22 juin 2016 pour les projets du CIAP et de la liaison piétonne.

**Amendes de police : D2016 06 001** : Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département pour l'aménagement de trottoirs le long de la RD 31 reliant Guimiliau à Commana depuis le Pont de Kerpont jusqu'à l'entrée de l'agglomération. Le Conseil, par 12 voix pour autorise le Maire à solliciter le Conseil Départemental pour cette opération.

**Commissions CCPL** : Michel Le Gall et Chantal Harel donnent le compte rendu des commissions Tourisme / Enfance-Jeunesse et Mutualisation.

**Dotations communautaires : D2016 06 002** : Par délibération du 29 mars 2016, la CCPL a décidé de mettre en place un dispositif de fonds de concours ayant pour but d'aider les communes à financer leurs dépenses d'investissement (hors acquisition immobilière). Ce dispositif remplace la Dotation de Solidarité Communautaire. Pour 2016, Guimiliau devrait percevoir 9.616,62 €. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours.

Monsieur le Maire informe le Conseil sur le fonds de péréquation qui serait versée aux communes plus petites. La Communauté de Communes doit prochainement en délibérer. Par ailleurs, les dotations 2016 sont en baisse d'environ 20.000 € par rapport à 2015 (DGF / Péréquation / DSR).

**Questions diverses** :

**AG Centre d'Animation Locale** : 29 juin à 18 H 30.

**TAP (temps d'activités périscolaires)** : Mr le Maire indique par ailleurs avoir reçu une lettre notifiant le refus de bénéficier du fond de soutien d'un montant de 12 600 € au motif que la commune ne possède pas d'école publique sur son territoire. Le Conseil souhaite qu'un recours soit effectué auprès de l'inspecteur d'académie.

**SPREV été 2016** : 3 étudiants en juillet / 3 en août qui seront logés au 53 rue du Calvaire.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, Morlaix Communauté va prendre la compétence eau et assainissement. Le Syndicat des Eaux de Commana est impacté par cette décision du fait de l'appartenance de Loc Eguiner Saint Thégonnec à cette structure.

Information de Monsieur le Maire sur la **fusion du SAGE DU LEON ET DU TREGOR** et des conséquences importantes sur le personnel. La Commune devra se prononcer avant le 30 septembre 2016.

Rappel **illumination du Calvaire : 5-6-7 août 2016**.

**Elections** : à compter de 2017, les élections auront lieu en Mairie. Prochaines échéances (présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017 / Députés : 11 et 18 juin 2017). L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 H 15.

## **Informations communales**

### **REPAS DU CCAS** **SAMEDI 24 septembre à 12 H** **(SALLE POLYVALENTE)**

Le repas offert par le CCAS est ouvert aux personnes à partir de 65 ans (les conjoints plus jeunes sont les bienvenus moyennant une participation).

N'oubliez pas de vous inscrire.

Les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion peuvent le signaler en Mairie.

### **RECENSEMENT** **MILITAIRE**

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire en **mairie** ou sur **www.service-public.fr**  
Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Suite à la réunion du mardi 3 septembre, les bénévoles ont mis en place les permanences : le **mercredi matin de 9h30 à 11h30 et le samedi matin de 10h à 11h30.**

Par manque de bénévoles nous ne pouvons pas assurer de permanences pour les classes de l'école.

A partir du lundi 26 septembre, la bibliothèque mettra en place l'arbre à livres. Cette année la CCPL a mis en place 3 niveaux : GS-CP/CE1-CE2/CM1-CM2.

Par ailleurs, si vous êtes intéressés pour venir choisir des livres à la bibliothèque départementale du Finistère à Sainte Sève le mardi 27 septembre à 13h30, veuillez vous inscrire à la mairie.

Nous recherchons des bénévoles pour les permanences, achat de livres, les couvrir : vous êtes les bienvenus.

### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016**

Avec la participation des enfants de l'école Saint Joseph, la cérémonie aura lieu à 11 H 45 au monument aux morts.

Rassemblement de la population à 11 H 30 devant la Mairie.

Ce sera aussi l'occasion et un devoir de marquer notre solidarité avec les victimes des attentats que la France a subis ces deux dernières années.

### **CERTIFICAT D'HEREDITE**

Les services communaux ne délivrent plus de certificat d'hérédité. Désormais **pour les successions modestes (moins de 5000 €)**, les héritiers peuvent produire une attestation signée par l'ensemble des héritiers leur permettant de justifier de leur qualité d'héritiers dans le but de réaliser des actes en lien avec la succession ou pour obtenir la clôture des comptes du défunt. **Remarque** : dans ce cas, tous les héritiers attestent qu'il n'existe pas de testament ni d'autres héritiers du défunt, qu'il n'existe pas de contrat de mariage, qu'ils autorisent le porteur du document à percevoir pour leur compte les sommes figurant sur les comptes du défunt ou à clôturer ces derniers et qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant la qualité d'héritiers ou la composition de la succession. De plus, lorsqu'il s'agit d'obtenir la clôture des comptes du défunt, l'attestation doit, en outre mentionner que la succession ne comporte aucun bien immobilier. Grâce à cette attestation, les héritiers peuvent également prendre des actes conservatoires, c'est-à-dire, par exemple, payer les frais funéraires et de dernière maladie ou rompre le contrat de travail du salarié du défunt et verser les salaires et indemnités dus au salarié ainsi que la remise des documents de fin de contrat.

**Pour les successions (plus de 5000€)**, les héritiers doivent s'adresser à un notaire qui établira une **attestation de notoriété**. L'acte de notoriété indique qui sont les héritiers du défunt et détermine dans quelles proportions ces personnes héritent.

## Etat civil

### NAISSANCES

- **Lise MORVAN**, née le 24 juillet 2016 à Landerneau - 18 rue de Guelequer.
- **Maëllys LAURANS**, née le 22 août 2016 à Landerneau - 26 rue des Cerisiers.

### MARIAGES

- **JONCOUR Marie et LAMBERT Xavier** le 16 juillet 2016 à Guimiliau.

## COMMUNIQUES DIVERS



### PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Une permanence des conseillers départementaux du canton de Landivisiau (Babeth Guillem / Jean-Marc Puchois) aura lieu en mairie de Guimiliau : **mercredi 16 novembre 2016 de 10 h à 12 h.**

## FORMATION GRATUITE SUR INTERNET



Vous êtes débutant sur internet ou vous souhaitez développer vos connaissances ? Vous êtes exploitant agricole, salarié ou travailleur non salarié, demandeur d'emploi, mère ou père au foyer, retraité, ou **vous avez simplement plus de 17 ans** et vous désirez vous former à Internet. **Inscrivez-vous !**

Le Pôle des Métiers de Loc-Eguiner-Landivisiau propose des formations «**Visa Internet**», financées par la Région Bretagne, en 4 séances de 2 heures 30 en novembre et décembre 2016.

Contactez Eliane par téléphone au 02 98 24 77 54 (le matin), ou par mail :

« [poledesmetiers.ireo@gmail.com](mailto:poledesmetiers.ireo@gmail.com) »

## CHEZ ANITA ET GUY

**Congés annuels : du vendredi 30 septembre à midi au mardi 11 octobre (inclus).**

**Réouverture le mercredi 12 octobre.**

### Horaires d'hiver

Fermeture du bar et de l'épicerie chaque mardi à compter du 1er octobre au 4 avril 2017 inclus.

**Fête de la Toussaint** : comme l'année passée, vente de chrysanthèmes pour la Toussaint (si possible sur réservation) à l'épicerie.

Bonne rentrée à tous - Anita et Guy

## LES SAVEURS DE GUIMILIAU

**La boulangerie sera fermée  
du lundi 10 octobre  
au lundi 24 octobre 2016.**

**Anita et Guy  
assureront  
un dépôt de pain.**

## FERME DE KERFORN

**Venez visiter une ferme bio,**

**Dimanche 25 septembre à GUIMILIAU  
de 10h00 à 13h00**

### Ferme de Kerforn

*(vaches laitières, vente directe de viande de veau et boeuf)*

**Alain Guillou, Anne Duros et Claire Guillou**

**Kerforn - 29400 GUIMILIAU**

**>> Visite de la ferme** et du troupeau des vaches nourrices avec leurs veaux.

**>> Venez assister à la traite** des vaches de 10h00 à 11h00 !

**>> Démonstration** de chiens de troupeau.

**>> Crêpes, dégustation de chocolat chaud.**

**Plus d'infos 06 68 53 36 54**



## ASSOCIATIONS

### ECOLE SAINT JOSEPH

**Le kig ha farz** de l'école aura lieu  
**le dimanche 2 octobre**  
à la salle polyvalente à partir de 12h.

#### Tarifs

Kig ha Farz sur place : 12 euros  
Kig ha Farz à emporter : 11 euros  
Jambon frites : 6 euros  
Gratuit pour les moins de 4 ans.

Des tickets sont en vente chez Guy et Anita, à la boulangerie ou au bar le Kroachou

### COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui se sont investies cet été lors de l'illumination du Calvaire et également lors des autres manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année.

Nous vous invitons d'autre part, à l'assemblée générale, qui aura lieu le **vendredi 4 novembre à la salle polyvalente, à 19h.**

Nous comptons sur votre présence et nous invitons également toutes les personnes désireuses de s'investir, avec de nouvelles idées de manifestations et disponibles pour donner de leur temps.

Cette assemblée générale sera bien entendu, comme tous les ans, suivie d'un moment de convivialité que nous vous invitons à partager.

Comptant sur votre présence, je vous dis à bientôt.

Le président, Denis Pouliquen

### AMICALE DE L'ENCLOS

Avec la rentrée nos activités du jeudi ont repris après une interruption au mois d'août. Voici les prochaines manifestations :

➤ **Mardi 20 septembre** sortie du club pour une balade léonarde avec visite du château de Kergroabez

➤ **Samedi 24 septembre** : repas du CCA S : ( Incriptions en mairie)

➤ **Mercredi 5 octobre** : Kig ha Farz à Plouneventer ( Incriptions au 02 98 68 64 57 )

➤ **Samedi 15 octobre** : Marche solidaire organisée à GUIMILIAU par le secteur et ouverte à tous les marcheurs, adhérents ou non. 5 euros de participation reversés à France Alzheimer et Solidarité Madagascar (au profit des écoles)

Une collation sera servie à l'issue de la marche.

Cette année pour les non marcheurs des jeux pourront être mis en place (dominos , scrabble, cartes, pétanque...etc.. Venez nombreux à partir de 14h.

➤ **Mardi 18 octobre** : Jeu « le Savez -vous » à Saint Servais à partir de 13h30

## CENTRE D'ANIMATION LOCALE

### Reprise des permanences ados en période scolaire début octobre:

les mercredis de 14h à 16h foyer des jeunes sur Locmélar (accessible à partir de 10 ans) gratuit

les mercredis de 16h30 à 18h30 foyer des jeunes sur Guimiliau (accessible à partir de 10 ans) gratuit

les vendredis de 17h à 18h30 multi-activités salle des sports sur Commana (collégiens/lycéens) gratuit

les vendredis de 18h45 à 20h15 théâtre salle des fêtes de Commana (collégiens/lycéens) 55EUR

+ ponctuellement à la demande soirée foyer en fonction des attentes des jeunes les vendredis soir de 20h30 à 22h30

+ autres créneaux possible en fonction des envies, des besoins, des projets et des disponibilités.

### Pendant les vacances scolaires.

Activités en alternances sur les différentes communes adhérentes (Commana + Guimiliau + Locmélar)

Mise en place du projet annuel en partenariat avec les Z'ados de Lampaul-Guimiliau.

Faites part de vos suggestions pour la réalisation des programmes vacances.

Cotisation demandée en fonction des activités.

### Autres:

Des projets, des envies, des idées, le CAL peut vous accompagner et vous guider à la réalisation (démarches, financement...).

### INSCRIPTION

+ Fiche de renseignements complétée et signée téléchargeable sur le blog du CAL

([cal.centredanimation.blog.free.fr](http://cal.centredanimation.blog.free.fr)), à retirer en mairie ou auprès des animateurs du CAL (au centre de loisirs ou au bureau 12 rue des bruyères à Guimiliau)

+ Certificat médical pour la pratique des activités sportives de loisir

+ Adhésion annuelle obligatoire à l'association (6EUR/ enfant ou 10EUR/famille)

**RENSEIGNEMENTS** auprès de Gwen, animatrice jeunesse du Centre d'Animation Locale

02 98 68 63 23

06 19 55 49 47

[cal29@wanadoo.fr](mailto:cal29@wanadoo.fr)

## **LES AMIS DU PORZ**



La fête de quartier du Porz a eu lieu le 3 septembre. La bonne humeur était une nouvelle fois au rendez-vous, autour d'un repas convivial.

Elle a été aussi l'occasion d'accueillir les nouvelles familles du quartier : bienvenue à Morgane, Alexandre, Corentin, Nadia, Christophe, Dylan, Gaylord, Cheyenne et Louna.

## MEMENTO

### Relais Parents - Assistantes Maternelles

Permanence à Guimiliau le 21/9 de 9h à 12h à la mairie.

A Landivisiau du lundi au vendredi 9h/12h30—13h30/17h

Permanences de midi et permanences de soirée à Landivisiau :

<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	
13h/18h	13h/17h	13h/18h	13h/19h45	9h/17h

Contact au 02.98.24.97.15 ou  
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/rpamlandi>

### Halte garderie mille-pattes

Maison des Associations - 12 rue des Bruyères  
Tous les jeudis à Guimiliau de 9 h à 17 h pour  
les enfants de 3 mois à 6 ans) -  
Contact de 9h à 12h et de 13h à 17h :  
06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41

### Mission Locale (pour les jeunes de 16 /25 ans)

Pour prendre rdv  
tél : 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.

### Déchetterie de Bodilis - Tél. 02.98.68.99.99.

**Du 1er avril au 30 septembre**

lundi au samedi :

8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H 30

### Déchetterie de Sizun - Tél. 02.98.24.15.92.

**Du 1er avril au 30 septembre**

Lundi /Mercredi/Vendredi et Samedi :

9 h -12 h /14h - 18 h 30

Mardi : 14h à 18h 30

### Déchetterie de Lampaul-Guimiliau « Kergreven » - Uniquement déchets verts

**Du 1er samedi d'avril à fin octobre**

Mercredi : 14 h à 17 h

Samedi : 13h30 h à 18 h

Sivu PLH : Permanences à la Communauté de  
Communes de Landivisiau : 1er et 3ème mer-  
credis du mois de 10 h 30 à 12 h.

## Pharmacies de garde

La pharmacie inscrite le dimanche est de garde du samedi 18h au samedi suivant

<b>Dimanche 25 septembre</b> <b>Martineau - Landivisiau</b>	<b>Dimanche 16 septembre</b> <b>Prigent Halbecq - Landivisiau</b>
<b>Dimanche 02 octobre</b> <b>Moign - Landerneau</b>	<b>Dimanche 23 septembre</b> <b>Begot Bouyer - Landerneau</b>
<b>Dimanche 09 septembre</b> <b>Premel Cabic—Landerneau</b>	<b>Dimanche 30 septembre</b> <b>Humbert - Landivisiau</b> <b>Audrain - Plouneventer</b>

## SOLUTION N° 89

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	M	M	I	F	E	R	E	S
2	A	R	A	U	C	A	R	I	A	
3	N	A	N	T	I		G	L	U	E
4	G		D	E		D	O	S		N
5	O	G	R	E		E	M	A	I	L
6	U	N	I		T	R	E	N	T	E
7	S	O	L	D	E		T		U	V
8	T	U	L	L	E		R	I	R	E
9	E	S				M	E	L	E	E
10	S		C	L	A	S	S	E	E	S

**MOTS CROISES**  
(Chantal HAREL)

## N° 90

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTAL

- 1) Plante arborescente des régions tropicales dont les fruits sont comestibles.
- 2) Recueil de pensées, de bons mots – Symbole chimique.
- 3) Douleurs siégeant sur le trajet d'un nerf.
- 4) Vélocipède, ancêtre de la bicyclette.
- 5) Sainte d'origine grecque – Septième lettre de l'alphabet grec.
- 6) Unité monétaire du Cambodge – Ville de Suisse.
- 7) Sigle de la plate-forme internationale en orbite autour de la terre en cours de développement depuis 1998 – Ombellifère d'Europe, appelée aussi « anis des Vosges », « cumin des prés » dont la racine et les fruits sont aromatiques.
- 8) Exclamation enfantine – Divisé en morceaux.
- 9) Lieux de supplice – Substances cristallisées, blanches d'origine marine.
- 10) Vedettes – Manche d'une partie de tennis.

### VERTICAL

- 1) Fruits.
- 2) Qui entraîne une disparition de la faculté de réaction contre un antigène à l'égard duquel l'organisme était immunisé.
- 3) Qui concernent les navires – Note de musique.
- 4) Unité monétaire d'Oman, de l'Iran et du Yémen – Etendue d'eau.
- 5) Enzyme – Instruments à vent.
- 6) Unité de distance chinoise - Rivière Suisse.
- 7) Prudent – Armes.
- 8) Qui ont trois nervures.
- 9) Coupure.
- 10) Narine du cheval – Point cardinal.







